



VILLE DE  
**SAINTE-MARIE**  
AU CŒUR DE LA RÉUSSITE

## CONTENU

### L'été... les vacances, les découvertes et un brin de sagesse

Jacques Alain  
Directeur général

**25 années de service**  
Félicitations à  
Lise Doyon Nappert

**Tourisme Sainte-Marie**  
Préparez-vous à un bel été !

L'eau potable est une  
ressource vitale et qui  
n'est pas inépuisable.

Bruno Gilbert  
Directeur du service des  
travaux publics

• Conception Impression •  
Imprimerie J.C. Lessard,  
Sainte-Marie Bce

• Graphisme •  
Christian Hébert, Martin Nadeau

Coordonnateur de projet  
Richard Lapointe,

**eXtra** les communicateurs

# LE LIEN MARIVERAIN

Bulletin municipal

VOL. 1, NO 5, JUILLET / AOUT 2000

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

### L'ÉTÉ... LES VACANCES, LES DÉCOUVERTES ET UN BRIN DE SAGESSE

Ce numéro du Lien mariverain est le dernier de la saison et nous reprendrons du service en septembre. Ce numéro se veut donc résolument estival et contient des informations qui vous seront utiles tout au long de la saison.

Tout d'abord, je vous rappelle que d'ici au 1er septembre, les services municipaux sont ouverts tous les jours de 8 h 30 à 16 h 00.

Ensuite, je vous invite à découvrir et à faire découvrir tous les attraits de Sainte-Marie. Les pages intérieures du présent numéro vous proposent un condensé des activités culturelles et touristiques accessibles tout au long de la belle saison. La plupart de ces activités sont offertes à des tarifs très raisonnables et certaines sont même gratuites. Pour en savoir davantage sur les activités touristiques, venez visiter le kiosque d'information touristique situé à l'hôtel de

ville. Je vous invite aussi à consulter le bulletin du Service des loisirs et parcs que vous avez reçu un peu plus tôt pour avoir plus de détails sur l'ensemble des activités offertes par la ville.

Finalement, le brin de sagesse... Comme vous le savez sans doute, l'eau potable est une denrée précieuse qu'il faut utiliser avec sagesse. À ce sujet, vous consulterez avec profit l'article du Service des travaux publics et de l'ingénierie. Cet article contient aussi un tableau concernant les restrictions relatives à l'utilisation de l'eau potable. Conservez-le, consultez-le et surtout, respectez-le.

Au nom du conseil et de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été 2000 et de superbes vacances.

Jacques Alain  
Directeur général



## LE PERSONNEL

### 25 ANNÉES DE SERVICES

Le 26 juillet 1975, la ville de Sainte-Marie embauchait madame Lise Doyon Nappert à titre de commis de bureau. Depuis le 21 juin dernier, madame Doyon occupe le poste de commis senior au Service des finances et de l'administration et assiste le trésorier dans la planification, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités relatives à la trésorerie et aux finances.

L'équipe municipale tient à féliciter madame Doyon pour ses 25 années de services rendus à la municipalité et lui souhaite tout le succès désiré dans le cadre de ses nouvelles fonctions.



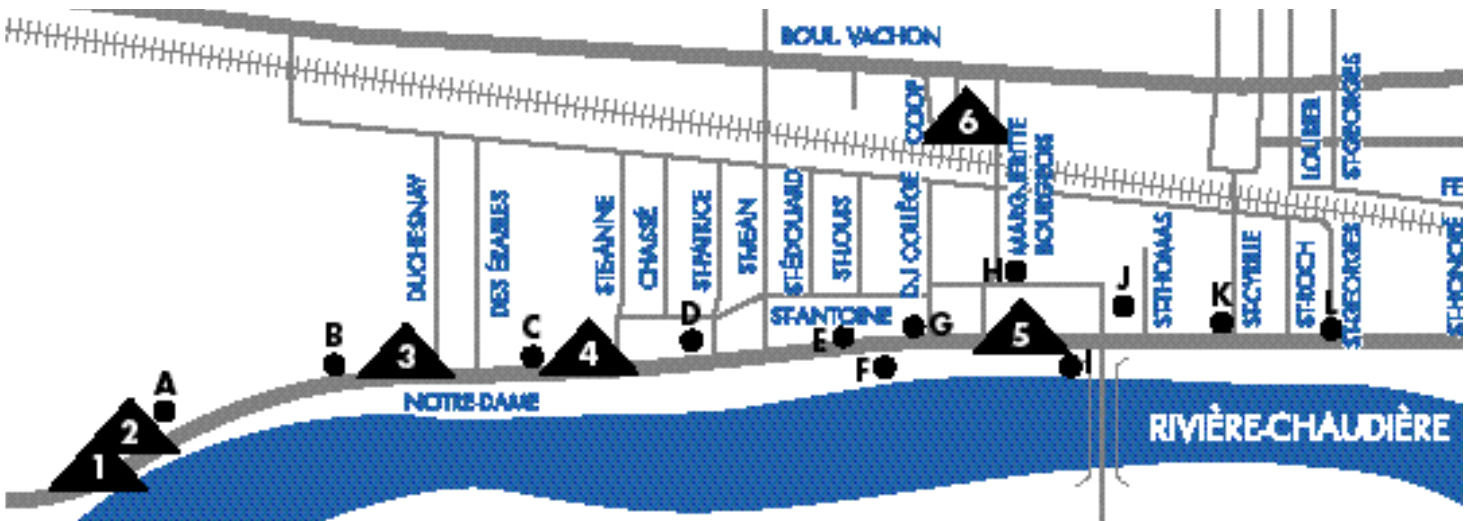
Madame Lise Doyon  
Nappert

## LE TOURISME À SAINTE-MARIE. PRÉPAREZ-VOUS À UN BEL ÉTÉ!



### MINI-CIRCUIT PATRIMONIAL

À compter du début juillet, nous aurons complété la restauration des panneaux du mini-circuit patrimonial. Ce circuit constitue le point de découverte sont au rendez-vous.



#### Thèmes traités sur les panneaux du circuit

- 1 - Chapelle Sainte-Anne
- 2 - Manoir Taschereau
- 3 - Maison Pierre-Lacroix
- 4 - Pâtisserie Vachon
- 5 - Église
- 6 - Maison J.-A.-Vachon
- 7 - Maison Dupuis

- A - Le passé seigneurial de Sainte-Marie
- B - La maison Lacroix construite en 1820
- C - Sainte-Marie, ville industrielle et centre régional
- D - De 1850 à 1920, la prolifération des artisans à Sainte-Marie
- E - Les grandes maisons de commerce
- F - Sainte-Marie connaît trois incendies majeurs
- G - La disparition de l'oligarchie seigneuriale

- H - Sainte-Marie
- I - Construction
- J - Maison Tasch
- K - Fonction com
- L - Lotissement r
- M - Site de la mai
- N - Route Carter

## CONCOURS PHOTOS

### Votre œuvre pourrait passer à l'histoire de votre ville !

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, soumettez vos plus belles photos et courez la chance de les voir publiées et exposées.

#### Conditions :

- 8 photos en 2 exemplaires par candidat portant sur un ou plusieurs des thèmes suivants :

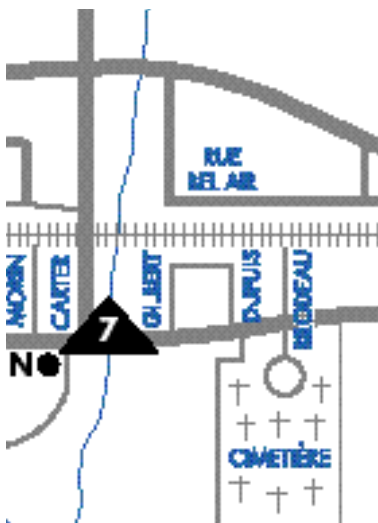
- Tourisme : bâtiments, sites, panoramas, paysages, activités
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments industriels
- Architecture résidentielle ou industrielle
- Aucun personnage ne doit apparaître sur les photos
- Photo couleur 4" x 6"
- Incrire votre nom et numéro de téléphone au verso de chaque photo

- Les photos retenues deviennent la propriété de la Ville de Sainte-Marie qui les utilisera à des fins promotionnelles ; Ville de Sainte-Marie s'engage à mentionner le nom du photographe lorsque la ou les photos seront utilisées.
- Les photos doivent être remises au plus tard le 31 août 2000, dans une enveloppe scellée, soit par la poste ou en personne, à l'adresse suivante :

CONCOURS PHOTO  
270, rue Marguerite-Bourgeoys  
C.P. 1750  
Sainte-Marie, Québec G6E 3C7



our faire une balade où détente et



abreuses institutions  
nanent en 1885  
(Manoir Beauce)  
e siècle  
IXe siècle  
arius Barbeau  
mmunication avec Frampton

#### SITES • HORAIRE SAISON 2000

SITES	SAISON 2000	HORAIRE	COÛT D'ENTRÉE
<b>Maison Dupuis SHNB</b> (387-7221)	Mai à septembre	Lundi au vendredi, 9h à 16h30 Samedi : 10 à 16h Dimanche : 12 à 16h30	Adulte : 4\$ Étudiant : 2\$
<b>Maison Vachon</b> seulement (387-4052)	01-04 au 31-10	Lundi au vendredi, 9h à 16h30	Adulte : 3,50\$ Étudiant : 2\$
<b>Maison Vachon et usine</b>	Saison estivale	<u>Maison</u> : Ouverte les fins de semaine (mi-juin à mi-septembre) <u>Usine</u> : (dernier départ à 15h) Sur semaine seulement	Maison et usine Adulte : 7,50\$ Étudiant : 5\$ Usine seulement Adulte : 5,50\$ Étudiant : 4\$
<b>Maison Pierre-Lacroix</b> (386-3821)	13-06 au 04-09	Mardi au dimanche	Gratuit
<b>Manoir Taschereau</b> (387-3671)	03-06 au 04-09	10h à 16h	Adulte : 4\$ Étudiant : 2\$ - de 5 ans (gratuit)

#### KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE

Le kiosque d'information touristique régional est situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie et est accessible 7 jours par semaine, de 10 h à 20 h, sauf durant les deux dernières semaines de juillet où il sera accessible de 9 h à 21 h.

HÔTEL DE VILLE  
Salle du Conseil  
270, rue Marguerite-Bourgeoys  
Tél.: 386-2238

**Pour vous servir :**  
Isabelle Cadoret  
Jean-Philippe Fréchette  
Anne-Marie Bilodeau

## L'EAU POTABLE EST UNE RESSOURCE VITALE ET QUI N'EST PAS INÉPUISABLE.

**A** l'approche de la période estivale, la Ville de Sainte-Marie adhère encore une fois cette année au "programme d'économie d'eau potable 2000; campagne organisée et soutenue par l'organisme " Réseau Environnement ".

### Saviez-vous qu'il existe un règlement d'arrosage dans notre municipalité ?

À cet effet, la Ville de Sainte-Marie vous soumet et vous rappelle sa réglementation quant aux restrictions sur la consommation de l'eau potable (voir tableau ci-bas).

**Gaspiller l'eau potable, c'est jeter l'argent à l'eau!**  
Une foule de petits gestes simples contribuent à valoriser l'eau dont nous avons besoin, et cela, toute l'année.

Voici quelques petits trucs pour faire votre part en matière de prévention du gaspillage de l'eau potable :

- fermez le robinet pendant le brossage de dents;
- remplissez un pichet d'eau du robinet, puis mettez-le au réfrigérateur au lieu de faire couler l'eau chaque fois que vous en voulez;
- réglez le niveau d'eau de votre machine à laver en fonction de la quantité de linge que vous y mettez;
- ne remplissez votre bain qu'à moitié;
- utilisez un balai pour nettoyer l'entrée de garage plutôt que d'utiliser automatiquement le boyau d'arrosage;
- lavez sa voiture à la main et la rincer au boyau avec pistolet manuel;
- cessez l'arrosage automatique lorsque la météo prévoit de la pluie.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec votre Service des travaux publics & de l'ingénierie au numéro 387-2783.

**ÉVITONS LE GASPILLAGE !**

### RESTRICTIONS SUR LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE POUR L'ÉTÉ 2000

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2000	Autorisé à toutes heures	Entre 20 h et minuit	Entre minuit et 6 h	Selon permis	Interdit en tout temps
Ruissellement de l'eau, arrosage de la neige ou du pavage					■
Traitement des pelouses et arrosage de nouvelles pelouses et plantations de haies				■	
Régularisation d'une piscine (existante)			■		
Remplissage d'une piscine (nouvelle)				■	
Arrosage des fleurs, arbres, arbustes et jardins (avec pistolet arroseur à fermeture automatique) entre le 1er mai et le 1er septembre SELON LE NUMÉRO CIVIQUE *	■				
Lavage d'automobiles (avec pistolet arroseur à fermeture automatique)	■				
Arrosage des pelouses (existantes)	I N T E R D I T				■

\* **HORAIRE POUR LES NUMÉROS CIVIQUES**  
Règlement no 1009-96 et ses amendements. Tout contrevenant est passible d'une amende minimale de 100,00 \$ et plus.

**PAIRS : MARDI, JEUDI ET DIMANCHE**  
**IMPAIRS : MERCREDI, VENDREDI ET DIMANCHE**

### UTILISATION DE L'EAU POTABLE

